



## Aux cuisiniers et cuisinières intéressés

Genève, date du timbre postal

Chère amie, cher ami,

L'association organise cette année 14 séjours de vacances. Si vous désirez participer à un séjour en tant que cuisinier/cuisinière, nous vous demandons de bien vouloir remplir un bulletin d'inscription et de nous le renvoyer dans les **plus brefs délais**.

Nous vous demandons d'effectuer plusieurs choix de séjours qui seront pris en considération en fonction des besoins d'insieme-Genève. **Attention : pour le séjour en Italie il n'y a pas besoin de cuisinier.** Votre demande sera transmise au responsable du séjour qui prendra contact avec vous à partir du mois de mars.

Nous vous demandons de remplir très précisément le bulletin d'inscription, car nous avons vraiment besoin de toutes les informations.

Une réponse définitive concernant votre engagement vous parviendra au plus tard en avril 2010.

Si toutefois vous deviez impérativement vous désister entre-temps, nous vous saurions gré d'en informer le secrétariat le plus rapidement possible.

Si vous désirez des informations supplémentaires, vous pouvez contacter, par téléphone, au 022 343 17 20 :

Le secrétariat :  
Du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
Christlaine Hug, coordinatrice :  
Le mercredi de 14h00 à 18h00 et le vendredi de 10h00 à 17h00

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre association et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons, chère amie, cher ami, nos meilleurs messages.

Christlaine Hug  
Coordinatrice des séjours de vacances

☞ Voir conditions d'engagement au verso

## Conditions d'engagement

### **Cuisiniers et cuisinières**

- Etre âgé(e) de **18 ans révolus**.
- Avoir une expérience de cuisinier/cuisinière dans une collectivité est souhaitée.
- Avoir une expérience de séjours de vacances (soit avec des personnes vivant avec une déficience mentale, soit avec des enfants).
- Etre en possession d'un permis de conduire est un avantage.
- Avoir un entretien préalable avec le/la responsable du séjour.
- Pour les nouveaux cuisiniers/cuisinières, participer **obligatoirement** et selon vos disponibilités à **une des trois réunions d'information prévues les samedis 8 mai, 15 mai et 22 mai 2010 de 13h00 à 18h30 dans les locaux d'insieme-ge.**

### Salaires en 2010

CHF 3'500.- brut pour 22 jours de séjour dont CHF 660.- de prestations nature.

CHF 2'625.- brut pour 17 jours de séjour dont CHF 495.- de prestations nature.

CHF 2'275.- brut pour 15 jours de séjour dont CHF 429.- de prestations nature.

Il faut déduire de ce montant les prestations en nature (logement, nourriture) ainsi que les charges sociales.

### Droit aux vacances

Le/la cuisinier/cuisinière a droit à 2 jours de congé (pour 22 jours de séjour) et 1 ½ jours (pour 15 et 17 jours de séjour) fixés par le responsable du séjour en fonction du planning général.

### Assurances

- L'assurance accident, selon la LAA, et la responsabilité civile sont prises en charge par **insieme-ge** auprès de la Vaudoise Assurances pour couvrir les cuisiniers / cuisinières pendant toute la durée du séjour.

Chaque cuisinier/cuisinière doit être assuré(e) personnellement et à ses frais auprès d'une Assurance maladie. **Pour les ressortissants européens, il est nécessaire de vous munir d'une carte européenne d'assurance maladie.**(cf. site [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)).

- **insieme-ge** n'assure pas la responsabilité des effets personnels des cuisiniers/cuisinières en cas de vol ou de perte.

Les cuisiniers/cuisinières sont nourri(e)s, logé(e)s, blanchi(e)s pendant la durée du séjour. Aucun autre frais n'est pris en charge (déplacement, hébergement extérieur pendant les congés, etc.).

### Remarques pour les cuisiniers/cuisinières étrangers

L'engagement est subordonné à l'obtention, par **insieme-ge**, d'une autorisation de travail délivrée par le canton où se déroule le séjour. Les frais de cette autorisation seront pris en charge par **insieme-ge**.